Non. Elle a tenté de passer outre les directions des Partis frères qui rejetaient ses tentatives de subversion dans leur sein et cherché des appuis secrets dans les rangs de ces Partis frères pour y diffuser, malgré leurs directions, ses matériaux de propagande contre l'esprit et la lettre de la Déclaration des 81 Partis Communistes et Ouvriers.

4.- Il est connu qu'**un certain nombre des membres de la direction du Parti Communiste Français ont désapprouvé le rapport du Comité Central du Parti Communiste de l'Union Soviétique, présenté par le camarade KHROUCHTCHEV, au XX[e] Congrès du Parti Communiste de l'Union Soviétique.**

Alors que beaucoup d'autres dirigeants de Partis Communistes voisins, comme ceux du Parti Italien ou Britannique, admettaient et commentaient le rapport consacré aux fautes graves et parfois criminelles de Joseph STALINE, conséquences pratiques de la déformation de principe qu'était le culte de sa personne, la direction du Parti Communiste Français — qui avait été informée comme tous les autres — commença à contester l'authenticité de ce rapport, même lorsque le journal « LE MONDE » publia une traduction dont personne ne pouvait croire qu'il s'agissait d'un faux.

La direction du Parti Communiste Français ne qualifia jamais, d'ailleurs, ce texte publié par « LE MONDE » de « faux » fabriqué par l'ennemi, mais veilla à ce qu'il ne soit évoqué que sous l'appellation de « rapport **attribué** au camarade Khrouchtchev ».

Parallèlement, les camarades Maurice THOREZ et Jacques DUCLOS, ayant convaincu les autres membres du Bureau Politique du Parti Communiste Français, sans en référer préalablement au Comité Central, s'adressaient au Secrétariat du Parti Communiste de l'Union Soviétique en lui demandant de contester l'authenticité du document propagé dans la presse bourgeoise, dans le journal « Le Monde » en particulier.

La direction du Parti Communiste de l'Union Soviétique fit valoir qu'on ne pouvait dénoncer comme faux un texte exact, dont les militants soviétiques avaient eu à discuter, et dont d'autres Comités centraux de Partis Communistes avaient aussi discuté, sans en contester l'authenticité.

Devant ce refus de démenti, le Bureau Politique du Parti Communiste Français saisit alors son Comité Central en lui faisait valoir que les effets de la propagation du fameux rapport sur STALINE pouvaient être plus mauvais que bons, qu'ils amoindriraient notamment le prestige et l'autorité de la direction du Parti Communiste Français et que chaque membre du Comité Central ayant personnellement défendu toutes les positions et actes de STALINE qui se trouvaient condamnés, il en résultait un grave danger de rupture de l'unité des rangs du Parti. On invoqua également les armes que les militants oppositionnels du Parti et les adversaires pourraient puiser contre le Comité Central dans ce rapport sur STALINE qu'il convenait d'atténuer, même sans le contester formellement.

Après avoir entériné le communiqué du Bureau Politique qui, le 18 juin 1956, avait nié que tous les aspects négatifs de la politique soviétique aient pu résulter du culte de Staline, la session du Comité Central du Parti Communiste Français du 22 juin, désigna une délégation composée des camarades Etienne FAJON, Waldeck ROCHET et Marcel SERVIN. Elle quitta Paris le 25 juin, avec mission de demander au Secrétariat du Parti Communiste de l'Union Soviétique d'aider les Partis frères que certains aspects du rapport sur STALINE mettaient en difficulté.

Arguant de la proximité de son XIV[e] Congrès National et des impératifs de la lutte sur le plan national, la délégation demanda au Secrétariat du Parti Communiste de l'Union Soviétique de bien vouloir rédiger un document qui atténue le rapport mis en cause et, sans en contester l'authenticité, facilite le Comité Central du Parti Communiste Français dans son travail de soudure de l'unité des rangs du Parti.

Aux entretiens du 28 et du 30 juin 1956 participèrent, du côté soviétique, les camarades N. S. KHROUCHTCHEV, P. N. POSPELOV ; B. N. PONOMAREV. A leur issue, une résolution fut publiée qui donna, en partie, satisfaction à la demande de la direction du Parti Communiste Français.

Ce document du Secrétariat du Parti Communiste de l'Union Soviétique fut présenté, dans « l'Humanité » du 3 juillet 1956, puis dans différentes publications du Parti Communiste Français comme « une résolution du Comité Central du P.C.U.S. ».

Elle fut abondamment utilisée dans les rapports et articles, de manière à justifier la position de la direction du Parti Communiste. Dans les milieux dirigeants du Parti où il était impossible de contester les autres aspects criminels de l'activité de Joseph STALINE durant la dernière période de sa vie, on décida d'expliquer que cela ne concernait que le Parti communiste de l'Union Soviétique et les peuples de l'U.R.S.S., que c'était un problème interne de l'U.R.S.S. dont la discussion à l'extérieur ne pouvait qu'être néfaste aux autres partis communistes et utile à leurs ennemis antisoviétiques.

Il restait, dans ce document atténué, suffisamment de critiques de la période passée pour que, néanmoins, certains membres de la direction du Parti Communiste Français en conçoivent de la rancœur contre la nouvelle direction du Parti Communiste de l'Union Soviétique.

Ils s'efforcèrent de minimiser les résultats obtenus grâce au redressement de la situation du Parti et notamment les répercussions profondes dans le peuple soviétique de cette courageuse autocritique. Les documents du Parti Communiste de l'Union Soviétique se rapportant au banissement du culte et au rétablissement des principes léninistes d'organisation furent parcimonieusement publiés, retardés souvent, alors que toute déclaration de STALINE était, antérieurement, propagée avec rapidité et profusion.

C'est sur ces éléments de la direction du Parti Communiste Français que décidèrent de s'appuyer, pour la propagation de leurs divergences, les dirigeants du Parti Communiste Chinois. Il est devenu nécessaire de dire que leurs manœuvres furent trop souvent facilitées.

Une comparaison entre les articles antérieurs à 1953 et postérieurs à 1956 permet de se rendre compte que, tout en maintenant la position de soutien et d'approbation des initiatives et réalisations de l'Union Soviétique et de son Parti Communiste, la direction du Parti Communiste Français fait preuve d'une certaine « modération » et, parfois, d'une grande réserve.

Des censures s'exercent, sur documents et informations, qui ne se produisirent jamais du vivant de STALINE, sous le prétexte de veiller à l'unité des rangs du Parti Communiste Français.

Sous le même prétexte, on passa sous silence, et on contesta même les divergences qui s'étaient manifestées entre le Parti Communiste Chinois et le Parti Communiste de l'Union Soviétique, soutenu par l'immense majorité des autres Partis Communistes et Ouvriers. Il aurait cependant suffi que certains articles de la presse communiste chinoise soient reproduits pour que tous les militants communistes français soient convaincus que, dans ce différend, les dirigeants communistes chinois n'avaient pas raison.

Pareillement, on passa sous silence les manifestations teintées d'antisoviétisme qui avaient l'Albanie Populaire pour cadre.

Cette sorte de neutralité à sens unique n'aurait pas pu être considérée comme une prise de position hostile, si elle ne s'accompagnait, depuis quelques temps, d'activités fractionnelles dont il est difficilement croyable qu'elles aient pu échapper à la vigilance de la direction du Parti Communiste Français.